

**PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES ET OPINIONS**

---

**Mme VANESSA MERCIER**

**Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes de la rue (RIPAJ)**

---

100

**LA PRÉSIDENTE :**

105

Alors, sans plus tarder, nous allons accueillir notre prochaine intervenante – notre première intervenante. Il s'agit de Vanessa Mercier du Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes de la rue. Bonjour, Madame Mercier.

110

**Mme VANESSA MERCIER :**

Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

115

Ça va?

**Mme VANESSA MERCIER :**

120

Ça va bien, vous?

**LA PRÉSIDENTE :**

125

Oui, très bien. Vous avez 10 minutes.

**Mme VANESSA MERCIER :**

130

Merci. En fait, tout d'abord, je tiens à remercier les commissaires pour votre disponibilité. Je suis ici en tant que... je témoigne en tant que coordonnatrice du Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes de la rue, qui est en fait un réseau d'organismes œuvrant auprès des jeunes de 12 à 30 ans en grande précarité, traversant une période d'importante désaffiliation ou en situation d'itinérance.

135

Le Réseau est basé sur une approche d'intervention de proximité intersectorielle soutenant les équipes d'intervention à mieux connaître les services offerts et à naviguer dans nos services sociaux de santé, spécifiquement en santé mentale. Dans une approche communautaire, collaborative et solidaire, nous travaillons en concertation à faciliter l'accès aux soins en santé mentale avec les jeunes qui fréquentent les ressources membres du RIPAJ.

140

Les partenaires du RIPAJ, depuis maintenant près de 20 ans, comptent plusieurs acteurs communautaires travaillant auprès des jeunes de la rue dans une perspective de réduction des risques en hébergement, en consommation, en employabilité, en soins communautaires, en sécurité alimentaire, tout en créant des espaces identitaires et associatifs de représentation et de reprise de pouvoir.

145

Nous travaillons de pair et directement avec des jeunes impliqués dans un comité de réflexion du RIPAJ afin d'aiguiller nos actions vers des démarches actuelles et sensibles à leur réalité. Nous nous présentons à des événements rassembleurs ou revendicateurs afin de faire valoir les voix des jeunes qui subissent un côté de la médaille peu reluisant de la cohabitation sociale à Montréal. D'ailleurs, plusieurs de nos partenaires et jeunes sont venus témoigner dans le contexte de cette consultation publique.

150

155

Qui sont ces jeunes de la rue? Les jeunes en situation d'itinérance, spécifiquement dans le Centre-Sud de Montréal, forment un groupe diversifié, mais partagent des réalités communes marquées par la précarité, l'exclusion sociale et la marginalisation. Pour cette population âgée de 12 à 30 ans, beaucoup ont connu des parcours de vie instables souvent marqués par une rupture avec

160 leur famille, les institutions gouvernementales, le marché du logement et du travail, et ce de façon systémique.

165 Ces violences systémiques, malheureusement, s'expliquent facilement. Une proportion significative, jusqu'à 50 % de ces jeunes, a été prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse sans transition adéquate vers l'autonomie à leur majorité. Plusieurs jeunes de la rue s'identifient à la communauté LGBTQ+, soit 40 %, ce qui les expose à un risque accru de discrimination. D'autres sont issus de l'immigration ou ont un statut migratoire précaire limitant leurs accès aux services essentiels et exacerbant leur vulnérabilité dans la société québécoise. Les jeunes autochtones sont également surreprésentés en itinérance jeunesse, souvent en raison d'un  
170 déracinement et du racisme systémique.

De façon générale, le quotidien de ces populations est marqué par une grande instabilité résidentielle alternant *couch surfing*, séjours en refuge, squats et périodes passées à la rue. Les problèmes de santé mentale sont fréquents avec une prévalence élevée des troubles anxieux, de  
175 dépression, de psychose. Les jeunes neurodivergents ou s'inscrivant sur le continuum des DI-TSA se retrouvent en grand nombre à vivre dans ces mêmes conditions.

En raison de leur présence dans l'espace public, ces jeunes sont aussi plus exposés aux interventions policières, au profilage social et à la criminalisation de leur mode de vie – ou je dirais  
180 aussi de survie, finalement. Les formes de violence subies par ces populations ne sont pas difficiles à imaginer, elles marquent même notre imaginaire collectif. La violence et le jugement de certaines résidentes de nos quartiers ne sont pas non plus à négliger.

185 Les défis auxquels ces jeunes font face sont nombreux, notamment en termes d'accès au logement, de soins en santé mentale et aux services de réduction des risques. Force est d'admettre que le quotidien ressemble à de vaines et répétitives tentatives à combler des besoins de base et pourtant... pourtant cités dans la Charte québécoise des droits et libertés.

190 Ils mentionnent aussi souvent la nécessité de renforcer le soutien pour éviter la rupture de parcours et assurer un arrimage efficace entre les différentes ressources disponibles. L'inclusion sociale et les opportunités de réinsertion sont essentielles pour briser le cycle de la précarité.

Autrement dit, nous devons, en tant que société, nous responsabiliser afin d'éviter que ces populations tombent continuellement entre deux chaises.

195 La cohabitation sociale est maintenant un enjeu incontournable et même central pour le RIPAJ qui agit à l'intersection des services communautaires, institutionnels et des réalités vécues par les jeunes en situation de précarité. L'amélioration de la cohabitation sociale passe par une meilleure compréhension des réalités des jeunes, une réduction des tensions entre les différents acteurs des milieux et la mise en place d'une réelle solidarité des pratiques inclusives et adaptées.

200 Il s'agit d'une réalité complexe et importante pour les jeunes qui s'impliquent avec le RIPAJ. Que ce soit parce que les services... que ce soit parce que les services ne répondent pas à leurs besoins spécifiques, parce qu'ils font face à de la répression ou à de la violence policière, qu'on remarque le manque d'accès aux espaces publics, qu'on reconnaisse la stigmatisation ou les préjugés quotidiens de leurs habitudes de survie, on parle ici de nos voisines, membres importants de nos communautés, dignes de respect, d'égard et de considération.

205 Les recommandations du RIPAJ que je vais vous présenter dans quelques secondes sont issues des discussions avec des jeunes se questionnant sur la signification de la cohabitation sociale dans leurs perspectives. J'ai aussi eu, au cours des deux dernières années, la chance de m'entretenir avec des équipes d'intervention, de direction et de coordination de programmes et d'organismes. En sont ressorties quelques réalisations et propositions.

215 Les recommandations qui ont été... qui sont ressorties de nos discussions ont été divisées en quatre grandes catégories. La première est la nécessité d'une réponse collective et solidaire. Une cohabitation sociale harmonieuse nécessite une approche collective où les institutions, les organismes communautaires, la communauté et les jeunes en situation de précarité travaillent ensemble pour créer un environnement inclusif. Plutôt que de miser sur des mesures répressives qui déplacent le problème sans le résoudre, une approche solidaire et concertée permettrait d'améliorer le vivre-ensemble en répondant aux causes profondes de la marginalisation et des violences systémiques.

225 D'abord, le renforcement des ressources en santé et en hébergement est essentiel. Une meilleure offre de logements sociaux et de programmes de transition vers l'autonomie réduirait la pression sur les organismes et favoriserait une intégration stable dans la communauté.

230 L'implication active des jeunes eux-mêmes dans la recherche de solutions est primordiale. En leur offrant des opportunités de participation sociale d'engagement communautaire, ils et elles deviennent des acteur.ices de changements plutôt que d'être perçus comme un problème à gérer. Le soutien aux pairs aidants, l'implication des comités aviseurs et la coconstruction de services adaptés à leurs besoins garantiraient des solutions plus efficaces et durables.

235 En misant sur la solidarité, la prévention, la concertation et l'inclusion, une réponse collective bien coordonnée permettrait non seulement d'améliorer la cohabitation sociale, mais aussi de favoriser un environnement urbain plus humain et équitable pour toutes et tous.

240 La deuxième catégorie, la réduction de la stigmatisation et la sensibilisation à la santé mentale. Les jeunes en situation d'itinérance, de précarité résidentielle ou vivant dans des... avec des troubles de santé mentale sont souvent confrontés à une perception négative de la part de la population générale et de certaines institutions. Cette stigmatisation renforce leur marginalisation et complique leurs accès aux ressources essentielles. Pourtant, une meilleure compréhension de leur réalité bénéficie à l'ensemble de la communauté en favorisant un environnement plus inclusif et solidaire.

245 La troisième catégorie est l'accès universel aux espaces publics et aux services. La précarité des jeunes engendre des conflits d'usage dans les espaces publics exacerbant leur marginalisation et limitant leurs accès aux ressources essentielles. Sans soutien adéquat, plusieurs sont contraints de fréquenter des lieux inadaptés à leurs besoins, ce qui accentue les tensions avec les autres usagers et peut mener à des interventions répressives plutôt qu'à des solutions adaptées.

250 Finalement, la prévention des tensions entre les jeunes et les institutions. Les tensions entre les jeunes en situation de précarité et certaines institutions ou membres de la communauté découlent souvent d'un décalage dans les approches et les pratiques d'intervention. Une méconnaissance des réalités vécues par ces jeunes peut mener à des malentendus, à un manque d'adaptation des

255

services et dans certains cas à des interactions négatives et répressives forçant leur marginalisation due à une conception subjective de la sécurité.

260

En intégrant la cohabitation sociale dans ses réflexions, la Ville doit non seulement améliorer l'accès aux services pour les jeunes précarisés, mais aussi favoriser une meilleure acceptation et intégration de ces jeunes dans la société.

265

Je tiens à souligner que bien que nos projets et services sont souvent récompensés par la participation des jeunes, j'y insère un bémol important. Il devient de moins en moins réaliste d'impliquer les jeunes dans des espaces de représentation vu la dégradation de leur qualité de vie et la complexité, ou même souvent l'impossibilité, d'assouvir leurs besoins essentiels de se nourrir, de se loger, de se vêtir, d'avoir une vie privée, d'être en santé et en sécurité, et finalement d'exercer leurs droits à la participation. Merci.

#### **LA PRÉSIDENTE`**

270

Merci beaucoup, Madame Mercier. Écoutez votre... votre analyse de la situation qui inclut une cohabitation sociale harmonieuse, mais qui nécessite une approche collective nous a vraiment interpellés. Moi, j'aimerais... Vous dites quelque part : « En misant sur la solidarité, la prévention, l'inclusion, une réponse collective bien coordonnée – et ça, je pense que c'est les mots importants – permettent non seulement d'améliorer la cohabitation sociale, mais de favoriser un environnement urbain plus humain équitable. » J'aimerais ça vous entendre là-dessus.

275

#### **Mme VANESSA MERCIER :**

280

En fait, c'est des... c'est une citation presque directe de plusieurs rencontres qui ont eu lieu entre des intervenants membres du RIPAJ et plusieurs jeunes quand l'année dernière, à la fin de l'été, on a mis en place un événement soulignant les questionnements et la cohabitation sociale spécifique au Centre-Sud de Montréal. On l'a maladroitement appelé du même nom qu'un organisme qui existe déjà. C'était une fête célébrant la visibilité et le... la liberté d'occupation des lieux pour les jeunes au même titre que les commerçants du Centre-Sud, les résidents, les

285 propriétaires parce qu'on est d'avis, en fait, qu'ils font partie du paysage social, de l'espace, de l'histoire du village, du Centre-Sud, mais de Ville-Marie en général.

Puis, je pense que l'opportunité de présenter à la consultation publique actuelle nous permet de démontrer que l'effort était déjà enclenché de la part des organismes communautaires et des  
290 jeunes qui fréquentent ces ressources-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Donc, c'est quelque part dans votre processus, c'est ça que vous nous dites?  
295

**Mme VANESSA MERCIER :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

**Mme VANESSA MERCIER :**

Oui, oui, oui.  
305

**LA PRÉSIDENTE :**

J'ai une brève question, parce que vous parlez de la santé et de rapprocher les services...  
310

**Mme VANESSA MERCIER :**

Oui.  
315

**LA PRÉSIDENTE :**

... en santé. Comment on pourrait rapprocher – vous travaillez en santé mentale...

320

**Mme VANESSA MERCIER :**

Oui.

325

**LA PRÉSIDENTE :**

... auprès des jeunes – comment rapprocher les soins en santé pour les jeunes? Est-ce que... je vous donne des – peut-être que je suis dans le champ – est-ce que ça veut dire du personnel médical dans la rue, dans vos ressources? Comment vous voyez ça?

330

**Mme VANESSA MERCIER :**

En fait, avec plusieurs membres du comité de gestion du RIPAJ, donc des coordos et directions de différents partenaires du réseau, on est déjà en discussion assez constante avec les services du CIUSSS du Centre-Sud et Aire ouverte Berri afin de pallier à l'absence de services ou au bris de service qui a eu lieu quand la Clinique des jeunes de la rue a été *dissolue* – *dissolue*, je ne suis pas sûre – dissolue. Merci. Dissoute? Je ne sais pas. En tout cas, vous comprenez ce que je veux dire, là. Ces services-là n'existent plus malheureusement, ils ont été soit remplacés ou il y a eu une tentative de remplacer l'offre de services qui était impeccable, en fait, là, qui était... qui était difficile à critiquer, qui maintenant a été transférée dans différents services qui...

335

340

La réflexion est là, le désir de répondre à ces besoins-là dans l'interaction, puis dans l'intersection de l'itinérance puis de la jeunesse à Montréal est là, les acteurs, actrices, professionnels, cliniciens, cliniciennes sont toujours les mêmes pour la plupart. Donc, on a confiance que cette discussion-là va nous amener à peut-être faciliter l'accès puis à la liaison des services à l'arrimage pour que les jeunes puissent fréquenter les services de façon plus détendue, accessible, confortable, et recevoir des services adaptés, en fait.

345



**LA PRÉSIDENTE :**

350

Mon collègue a sûrement une petite question. As-tu une question, Denis?

**M. DENIS LECLERC :**

355

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

360

Denis Leclerc.

**M. DENIS LECLERC :**

365

Bien, merci beaucoup, Madame Mercier, puis j'ai écouté avec beaucoup d'attention. J'ai peut-être une question un peu plus pointue. Vous avez, à juste titre, souligné les particularités des jeunes de la rue, notamment une grande proportion qui s'identifie aux diversités sexuelles, des jeunes immigrants, puis vous avez pointé de façon assez claire aussi les jeunes qui ont vécu les... le parcours de la DPJ en disant même que 37 % des jeunes se retrouvent en situation d'itinérance à 21 ans, ce qui est énorme évidemment.

370

Alors, depuis entre autres les dernières années, avec entre autres la Commission Laurent, il y a eu des directives, puis des efforts qui sont supposés avoir été faits par le ministère, puis par les CIUSSS pour essayer de mieux travailler cette transition-là. Je suis curieux, est-ce que ces chiffres-là sont stables, est-ce qu'il y a tendance à une amélioration, puis dans ça, des organismes comme vous, est-ce qu'il y a une collaboration qui s'établit avec les organismes pour cette clientèle-là plus spécifique?

375

**Mme VANESSA MERCIER :**

380

Je vais commencer la réponse en nommant que les derniers chiffres qu'on a remontent à 2016-2020. On est actuellement en recherche de financement pour créer des nouvelles statistiques,

385

du nouveau matériel à diffuser, finalement, sur les réalités actuelles. Par contre, on a parmi les partenaires du RIPAJ des organismes institutionnels qui travaillent avec la DPJ ou en partenariat avec la DPJ qui sont présents à nos tables mensuelles de formations de vignettes cliniques du RIPAJ pour essayer de comprendre cette réalité-là – pas « d'éponger » – mais de créer un soutien entre le passage à la vie... entre le passage à la vie adulte institutionnelle à communautaire. Aussi d'exposer cette réalité-là qui est, en fait, très prenante quand on voit les chiffres, là, effectivement.

390

Il y a plusieurs organismes communautaires, mais aussi, au niveau de la recherche, énormément de soutien qui est en train de se créer pour réfléchir ou pour essayer de... d'accompagner cette population-là vers une meilleure transition à la vie adulte.

**M. DENIS LECLERC :**

395

Souhaitons que ça se fasse parce que...

**Mme VANESSA MERCIER :**

Oui. Il y a plusieurs acteurs qui se mobilisent actuellement sur cette question-là.

400

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

405

**LA PRÉSIDENTE :**

Puis, la pandémie a permis à beaucoup de chercheurs de nommer l'augmentation de la détresse des jeunes, y compris ceux dans cette situation compliquée de quitter un lieu comme la DPJ. Judy Gold?

410

**Mme JUDY GOLD :**

415 Oui, bonjour. Pouvez-vous dire quelques mots sur le profilage social vécu par les jeunes dans l'espace public? Que voyez-vous sur le terrain?

**Mme VANESSA MERCIER :**

420 Sur le terrain, je dirais que c'est surtout lié à une méconnaissance ou à des préjugés, des stéréotypes sur la... liés à la santé mentale. On a beaucoup de chiffres directement liés à la psychose. On travaille de pair avec la clinique JAP du CHUM, ils ont une EQUIP SOL qui est spécialisée, en fait, dans l'intersection entre la santé mentale, spécifiquement la psychose, et l'itinérance, des équipes de liaison, d'intervention qui sont très présents, présentes, dans les  
425 organismes communautaires fréquentés par ces jeunes-là.

Sinon, ce qu'on voit, c'est des interactions très répressives plutôt que compréhensives de certaines situations. C'est-à-dire d'aller très rapidement vers des... soit des propos ou des actes de violence envers des populations qui nécessiteraient du soutien, de l'écoute, de l'espace, de la  
430 visibilité, par exemple.

**LA PRÉSIDENTE :**

435 De la part de qui?

**Mme VANESSA MERCIER :**

440 De la part des institutions, je dirais entre autres du SPVM. On sait qu'il y a des... des équipes de médiation sociale comme ÉMMIS qui ont été mis en place, qui collaborent et continuent la réflexion sur le modèle d'intervention approprié avec, par exemple, le RAPSIM, ce qui est excellent. C'est sûr que ce n'est pas un travail qui... c'est itératif, en fait, là, je pense, comme travail, c'est une...

445 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça se construit.

450 **Mme VANESSA MERCIER :**

Ça se construit. C'est des causes qui sont amplifiées par la... le style de vie, par les conditions matérielles d'existence, par le soutien social, et cetera.

455 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que... Il reste une minute, Judy.

**Mme JUDY GOLD :**

460 Une minute. Mais au sujet de la criminalisation que vous mentionnez dans votre mémoire, la répression policière que vous venez de mentionner, est-ce qu'il y a moins de judiciarisation depuis quelques années selon ce que vous voyez sur le terrain?

465 **Mme VANESSA MERCIER :**

Je n'ai pas de données probantes, de données pour vous infirmer ou confirmer...

**Mme JUDY GOLD :**

470 D'accord.

**Mme VANESSA MERCIER :**

... un tel... Je n'ai pas de... je n'ai pas les données nécessaires.

475

**Mme JUDY GOLD :**

O.K. Parfait.

480

**Mme VANESSA MERCIER :**

Je suis désolée.

485

**Mme JUDY GOLD :**

D'accord.

**Mme VANESSA MERCIER :**

490

Je ne serais pas prête à... Personnellement, j'ai une opinion, mais à titre de coordonnatrice du RIPAJ, je ne m'avancerai pas sur... sur la question, merci.

**Mme JUDY GOLD :**

495

D'accord. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

500

Merci beaucoup.

**Mme VANESSA MERCIER :**

Merci beaucoup.

505

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est tout le temps qu'on avait, mais...

510

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

515

**LA PRÉSIDENTE :**

... merci pour votre mémoire.

520

**Mme VANESSA MERCIER :**

Bonne fin de journée.

525

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous aussi.

530

---

**MARIE GRÉGOIRE, JENNIFER FOURNIER ET MALEK BEN SALHA**  
**Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BaNQ)**

---

535

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous allons maintenant accueillir pour la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sa PDG, madame Marie Grégoire. Bonjour.

540

**Mme MARIE GRÉGOIRE :**

Bonjour.